



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

***Seules les paroles prononcées font foi !
Es gilt das gesprochene Wort!***

**Assemblée générale Lignum
Generalversammlung Lignum**

Fribourg, le 6 mai 2026 /Freiburg, 6. Mai 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Sehr geehrte Damen und Herren

C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion votre rencontre annuelle. Le bois contribue à l'identité fribourgeoise faite de tradition et d'innovation.

Imprégné des discussions familiales sur le bois et la forêt dès mon plus jeune âge, il a et aura toujours une valeur particulière pour moi. Je salue à ce titre la promotion que vous faites du bois et de la forêt fribourgeoise sous toutes ses formes.

Ihr stetes Engagement für Schweizer Holz, eine nachhaltige Waldbewirtschaftung und die regionale Verwertung dieses Rohstoffs ist unverzichtbar für unseren Kanton und weit darüber hinaus.

Permettez-moi de faire un petit tour des sujets d'actualité qui concernent directement la forêt fribourgeoise et l'ensemble de la filière.

La forêt fribourgeoise doit aujourd'hui faire face à des défis biologiques et climatiques majeurs, liés notamment à l'apparition et à la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Plusieurs exemples illustrent bien l'ampleur de la problématique :

- Le scarabée japonais, qui menace plus de 400 espèces végétales, dont des cultures aussi importantes que la vigne ou le maïs, représente un risque considérable pour l'agriculture, les espaces verts et les écosystèmes forestiers.
- Le flétrissement du frêne, causé par un agent pathogène désormais présent sur l'ensemble du territoire suisse, entraîne le dépérissement massif des frênes.
Les conséquences sont lourdes, tant pour la composition des forêts riveraines que pour la filière bois, qui perd une essence précieuse et polyvalente.
- Enfin, le capricorne asiatique demeure un sujet de vigilance prioritaire. La situation est aujourd'hui stabilisée à Marly et à Pierrafortscha.
Les contrôles se poursuivent de manière systématique et, bonne nouvelle..., aucune nouvelle découverte n'a été enregistrée en 2026 !

Conformément aux exigences fédérales, ces contrôles devront être maintenus pendant quatre ans à compter de la dernière détection. Le budget de monitoring obligatoire est estimé à environ 800'000 francs. Ce montant est significatif, mais il reflète le travail rigoureux et la détermination de l'État et du Service des forêts et de la nature à protéger durablement la forêt fribourgeoise contre ce ravageur redoutable.

J'aimerais également partager avec vous des nouvelles encourageantes concernant l'évolution du plan d'assainissement des finances fédérales, qui représentait, il y a encore peu, un facteur de risque supplémentaire pour les subventions forestières versées aux cantons.

Le Conseil d'Etat fribourgeois est intervenu à plusieurs reprises et dans différents domaines afin de préserver au maximum les contributions fédérales essentielles à notre politique forestière. Ces efforts ont porté leurs fruits :

- Les réductions de 10 % annoncées initialement dans les conventions-programmes environnementales ont finalement été ramenées à 2 %.
- De plus, un million de francs par année est désormais réservé spécifiquement à la formation forestière.

Cette dernière mesure est particulièrement importante. Le manque de main-d'œuvre qualifiée, la relève professionnelle et l'attractivité des métiers forestiers restent des préoccupations majeures pour toute la filière. Cet investissement constitue un signal positif et nécessaire.

Pour ce qui concerne le plan d'assainissement cantonal, et le résultat de la votation cantonale du 26 avril dernier, le refus de LAFE vous concerne pour une mesure à savoir le maintien du soutien d'un montant de 850'000 CHF de subventions cantonales pour l'entretien des forêts qui avait été divisé par deux (425'000 CHF) dans le projet de la LAFE.

Si cette nouvelle peut être réjouissante, je ne vous cache pas que le Conseil d'Etat devra tout de même trouver des économies et le secteur forestier n'est pas à l'abri de certaines coupes, sans mauvais jeu de mots.

Mais à ce stade, c'est trop tôt pour vous donner une quelconque indication puisque tout est à refaire, à commencer par un nouveau budget 2026. Affaire donc à suivre de près.

Noch ein paar Worte zum Holzbau. Er ist ein entscheidendes strategisches Instrument für die Nutzung der regionalen Holzressourcen. Der Staatsrat beabsichtigt, bei mehreren Bau- oder Renovationsprojekten des Staates die Variante Holz systematisch zu prüfen.

Es geht hier nicht um Dogmatismus, sondern um die klare Absicht, die ökologischen, wirtschaftlichen und klimatischen Vorteile von Holz sachlich zu evaluieren, wo dies Sinn macht. Dieser Ansatz eröffnet interessante Perspektiven für die lokale Holzbranche und stärkt zugleich die Vorbildfunktion des Staates in Sachen Nachhaltigkeit und Klimaschutz.

Mesdames et Messieurs,

La forêt fribourgeoise est à la croisée des chemins : soumise à des pressions multiples, mais aussi porteuse d'immenses opportunités.

Les défis sont réels, qu'ils soient biologiques, financiers, climatiques, sécuritaires, normatifs ou structurels. Mais grâce à une collaboration étroite entre l'État, les propriétaires forestiers, les entreprises et les associations de la filière, nous disposons des leviers nécessaires pour y faire face.

Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement, votre professionnalisme et votre persévérance, et vous remercie de votre attention.

Que le feu du dragon qui ne s'est jamais aussi bien porté, pousse votre filière et ses entreprises vers le succès.